



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Montreuil, le 23 novembre 2009

à

Monsieur BURSAUX
DGITM

OBJET : Demande d'audience.

Monsieur le Directeur,

Suite à la loi LRL du 13 août 2004 et aux transferts de près de 20 000 kms de routes vers les collectivités, l'Etat a réorganisé en 2006 son réseau structurant et mis en place des Directions Interdépartementales des Routes. La fin d'une organisation départementale et mutualiste vers une organisation interdépartementale n'a pas été simple pour les personnels et ils restent très inquiets sur leur avenir et sur leurs missions.

La dernière étape des transferts des personnels suite à la loi LRL vient d'être actée avec la loi de transferts des Parcs de l'Équipement. Le transfert global des parcs et des personnels n'étant pas imposé par la loi, un certain nombre d'OPA ne seront pas transférés. L'Etat s'est engagé à les maintenir dans ses services. Ce sont donc majoritairement les DIR et accessoirement les services navigations qui serviront de variable d'ajustement et reprendront les OPA non transférés.

L'arrivée des OPA notamment dans les DIR va obliger certainement à prévoir une nouvelle organisation particulière du travail en raison de leurs missions, leurs métiers et leur statut spécifiques.

Une première étape de transfert est prévue dès le 1^{er} janvier 2010, environ 150 OPA se sont déjà vu proposer des postes dans les DIR mais sans connaissance exacte de l'organisation de travail qui leur est proposée ni sur leur perspective de carrière, etc ...

Monsieur le Directeur, nous souhaitons savoir :

- Quels sont vos projets pour les missions, l'organisation de travail des agents dans les DIR
- Comment vont être intégrés les OPA dans les DIR et Services Navigations
- Vont-ils être confrontés à des mobilités ?
- Plus globalement, quel est l'avenir des OPA et des personnels exploitation dans les services de l'Etat ?

Le manque de perspective pour l'ensemble des agents de votre service crée un climat social inquiétant.

En raison de l'urgence de la situation, nous sollicitons par la présente une demande d'audience afin que vous nous éclairiez sur notre avenir mais aussi pour que vous nous entendiez sur la conception de l'organisation de nos missions de service public.

Dans l'attente, d'un rendez-vous suivant votre convenance, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Rech', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Jean Marie RECH